

VIE DES ECOLES

ECOLE LA CLAIÉ

La fête de l'école La Claie aura lieu le samedi 25 juin 2022 à partir de 15h30 au complexe sportif de la Madeleine. Au programme : spectacle des enfants suivi d'un repas cochon grillé le soir (12€ adulte- 6€ enfant sur place ou à emporter sur réservation à amicalelaclaié@outlook.fr).

L'amicale La Claie organisera à cette occasion sa première vraie fête de l'école depuis que les élèves sont dans les nouveaux bâtiments. Pour cette occasion, l'ensemble de l'équipe invite les anciens élèves, instituteurs, directeurs, ATSEM à cette fête. Merci à ceux qui le peuvent de nous transmettre toutes les photos et autres archives qu'ils pourraient détenir afin d'avoir un stand photos souvenirs. Une photo sera faite avec tous les anciens. Vous pouvez les envoyer à l'adresse amicalelaclaié@outlook.fr ou par voie postale à Amicale la Claie Espace Joseph Ménagé 56420 Plumelec ou directement aux enseignants à l'école.

ECOLE SAINT MELEC

La fête de l'école Saint Melec aura lieu le dimanche 26 juin 2022 au complexe sportif de la Madeleine :

- 11h : messe des enfants
 - 12h : grillades
 - 14h30 : spectacle des enfants
 - de 15h30 à 18h animations : châteaux gonflables, maquillage, casse bouteilles, tombola...
- Venez déguster les crêpes et les gâteaux !

VIE ASSOCIATIVE

CHAMPIONNAT DU MORBIHAN DE L'AVENIR

Le comité des fêtes de PLUMELEC organise le championnat du Morbihan de l'Avenir (cyclisme) le dimanche 26 juin 2022, à SAINT AUBIN.

3 courses au programme : à 10 heures, épreuve minimales pour 7 tours de 4,900 km. A 12h30, épreuve cadet pour 8 tours de 9,300 km et à 15h30, épreuve Junior pour 12 tours de 9300 km.

Buvette et restauration sur place.

CIRCULATION ET STATIONNEMENT

Selon l'arrêté 2022-66, la circulation et le stationnement des véhicules seront interdits le dimanche 26 juin 2022, de 8h à 18h30, sur les voies communales n° 6 entre Saint-Aubin et La Ville au Gal, n° 129 entre La Ville au Gal et la D 174, n° 101 et la n° 109 sauf pour les riverains dont le passage est laissé à l'initiative des forces de l'ordre ou des signaleurs dûment accrédités. L'accès des services de secours et d'incendie sera maintenu. Le stationnement des véhicules sera interdit Place Henri Le Gal - Saint-Aubin de 8h à 18h30.

MADONE DES MOTARDS : PASSAGE A CALLAC LE 15 AOÛT

Une réunion d'information avec l'association des amis du Chemin de Croix de Callac aura lieu le lundi 27 juin à 20h à la salle communale de Callac.



Citation du jour

« Je voudrais rappeler le message essentiel de tous les travaux de ma discipline : les cinq milliards d'hommes qui peuplent aujourd'hui la terre ont, tous, la même origine, animale, tropicale, africaine. Quelle que fût leur histoire, ils sont tous frères.»

Yves Coppens
paléontologue
et professeur émérite français
(1934-2022)

Menu

Restaurant scolaire

Lundi 27 juin

salade de radis
spaghettis bolognaise
fromage blanc au sucre

Mardi 28 juin

salade de pépinettes
jambon braisé
ratatouille
pommes caramélisées

Jeudi 30 juin

melon
saucisse purée
mousse au chocolat

Vendredi 1er juillet

salade verte
flan de courgettes aux lardons
semoule
pastèque

Lundi 4 juillet

crudités râpées
rôti de porc
macaronis
laitage

Mardi 5 juillet

salade de concombres tomates
émincé de bœuf
tian
melon

Jeudi 7 juillet

salade composée
hamburger
frites
glace

Feuille communale d'informations

Semaine 21/2022
vendredi 24 juin 2022

ACTUALITES

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 20 JUIN 2022

Principales décisions qui ont été prises :

- **COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 10 MAI 2022.** Le conseil municipal valide le compte rendu présenté.
- **DESIGNATIONS DES JURES D'ASSISES 2023.** Les électeurs suivants sont tirés au sort sur la liste électorale : Maurice Coulet, Pascal Laurent, Pierre Yves Juhel, Estelle Blin née Monneraye, Monique Tastard née Mancon, Monique Fournier née Tessier
- **CONVENTION ENTRE LA COMMUNE ET CMC POUR LES INTERVENTIONS DES AGENTS DES SERVICES TECHNIQUES ET COMMUNAUTAIRES.** Le conseil municipal approuve la signature d'une convention pour :
 - La mise à disposition d'agents de Centre Morbihan Communauté (CMC) pour les interventions sur la voirie communale et les chemins ruraux, selon le barème de rémunération défini annuellement par CMC, avec reprise sur le droit de tirage.
 - La mise à disposition d'agents communaux pour les interventions sur la voirie communale classée d'intérêt communautaire : soit selon le barème de rémunération défini annuellement par CMC, avec reprise sur le droit de tirage, soit à titre gracieux, et donc sans incidence sur le droit de tirage.
 - La mise à disposition d'agents communaux pour les interventions sur la voirie des zones d'activités, selon le barème de rémunération défini annuellement par CMC, avec facturation à CMC.

- FACTURATION DE FRAIS DE CHAUFFAGE.

Le conseil municipal décide :

- de facturer la somme de 5 665.21 euros à l'école privée au titre des frais de chauffage de l'hiver 2021/2022.
- de facturer la somme de 1 248.95 euros au service « tri de la poste » au titre des frais de chauffage de l'hiver 2021/2022.

- LOCATION DE SALLES : COMPLEMENT A LA DELIBERATION 20211130-5.

Le conseil municipal :

Décide de proposer aux particuliers, loueurs de salles communales à Plumelec, la réalisation de l'état des lieux d'entrée, la veille de la location, moyennant un surcoût de 60 euros. L'accord sera donné sous réserve de disponibilité de la salle sur le créneau. Le particulier devra présenter une attestation d'assurance à compter de ce créneau.

CIMETIERE DE PLUMELEC : REPRISE DE CONCESSIONS.

Le conseil municipal considère dix-sept concessions en état d'abandon (la liste des concessions est affichée à la mairie). Les concessions seront reprises au nom de la commune et remises en service pour de nouvelles inhumations.

- CREATION D'UN ESPACE DE LOISIRS A SAINT AUBIN.

Le conseil municipal décide d'approuver le dossier présenté et le plan de financement. Il charge Monsieur le Maire de solliciter la subvention espérée.

Plan de financement :

Dépenses	Montant HT	%	Recettes	Montant	%
Travaux	7 575.52 €	37	Département/PST (Programme de Solidarité Territoriale)	6 126.00 €	30
Equipements	12 847.15 €	63	Autofinancement	14 296.67 €	70
TOTAL DEPENSES	20 422.67 €	100	TOTAL RECETTES	20 422.67 €	100

L'intégralité du compte-rendu de ce conseil municipal est affichée à la mairie et consultable sur le site internet www.plumelec.org

PERMANENCES D'ÉLUS A LA MAIRIE

Samedi 25 juin de 10h à 12h : Madame Nathalie Loho, adjointe aux affaires sociales
Vendredi 1er juillet de 17h à 19h : Monsieur Pierre-Yves Juhel, conseiller délégué à la vie associative.

MAISON DES ASSOCIATIONS

La maison des associations sera fermée le samedi 25 juin.

FERMETURE SECRETARIAT DE LA MAIRIE

A compter du 1er juillet jusqu'au 31 août, le secrétariat de la mairie sera fermé le samedi matin. Ouverture aux heures habituelles les autres jours de la semaine.

ÉVÈNEMENTS CE WEEK-END A PLUMELEC !

Vendredi 24 juin de 17h30 à 20h30 : soirée d'ouverture de la piscine municipale. Entrée à 1€.

Samedi 25 juin : fête de l'école La Claie au complexe sportif

Dimanche 26 juin : fête de l'école Saint Melec au complexe sportif

Dimanche 26 juin : courses cyclistes à Saint Aubin

ALL ROADS

Course cycliste : prenez date ! Samedi 9 juillet à Plumelec

départ et arrivée devant la résidence autonomie La Peupleraie
Circuit de 4.6 km
13h 30 => Cadet
11 tours.
15h30 : 3ème catégorie et Juniors 19 tours.
18h : catégorie pass D1D2 D3D4 14 tours.
Buvette et restauration sur place.

CHANGEMENT DE PROPRIÉTAIRES DU MELEC PRESSE

Depuis le 21 juin, Carine Zoe et Olivier Ginestar sont les nouveaux propriétaires de votre tabac presse "LE MELEC PRESSE".
Ils vous accueillent :
du mardi au samedi de 6h30 à 12h30 et de 13h30 à 19h30
le dimanche de 7h30 à 12h30.

FETE DE LA MUSIQUE A BILLIO

Vendredi 24 juin à partir de 20h
Entrée gratuite, restauration et buvette
Concerts et chorale à l'église

Contacts utiles

Médecin généraliste : Docteur TOHANEAN _
07 81 57 00 25
Sur rendez-vous du lundi au vendredi 8h30-12h / 16h-19h
Permanence infirmières : 8h à 10h30 du lundi au vendredi
Tous les soins se font sur rendez-vous : 02 97 42 21 89
Kinésithérapeutes :
Cabinet COURONNE, FRESNAIS _ 02 97 42 29 92
(Départ de M. FREMOND le 25/02/22)
Kinésithérapeute-ostéopathe : M. COURONNE _ 02 97 42 29 92
Ostéopathe : Mme JOANNIC _ 02 90 73 30 23
Pédicure-podologue : M. BOURBIAUX _
06 99 04 11 33
Dentiste : M. PITON _ 02 97 41 43 24
Prise de rendez-vous, en semaine sauf le mercredi. Consultation les jeudi et vendredi

Orthophonistes :
Mme LERAY _ Pôle médical _ 06 50 14 65 17
Mme ROUPIE _ Callac _ 07 49 82 96 10
ADMR : Service de soins _ 02 97 42 30 05
Service d'aide à domicile _ 06 88 87 52 24
AMPER : Services à domicile _ 02 97 61 45 85
Ambulances Taxis Services : 02 97 38 68 19
Pompes funèbres :
POMPES FUNEBRES DE LANVAUX _ 02 97 40 98 41 ou 06 26 37 74 33
POMPES FUNEBRES LE FUR _ 02 97 53 03 20
Déchèterie de Brénolo : 02 97 60 42 29
8h30-12h30/14h-18h du lundi au samedi. Fermé le jeudi.



Mairie de Plumelec _ 02 97 42 24 27 _ www.plumelec.org
Facebook et Twitter : ville de Plumelec
Horaires d'ouverture
Du lundi au jeudi : 8h30-12h / 13h30-18h
Vendredi : 8h30-12h / 13h30-17h
Samedi : 8h30-12h (sauf juillet et août)
Courriel : fg.mairie@plumelec.fr

RETOUR SUR LES ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

Le maire, l'équipe municipale et le personnel communal en charge des élections remercient les administrés bénévoles qui ont tenu une permanence dans les bureaux de vote et/ou participer au dépouillement. Cela a contribué au bon déroulement de ces scrutins.
Prochain rendez-vous électoral en 2024 pour les élections européennes.

LES RÉSULTATS DES DEUX TOURS DE SCRUTINS

ELECTIONS LEGISLATIVES -1ER TOUR DIM 12 JUIN 2022 RESULTAT GENERAL

	BUREAU 1 Salle polyvalente	%	BUREAU 2 Salle polyvalente	%	BUREAU 3 Callac	%	BUREAU 4 Saint Aubin	%	TOTAL	%
INSCRITS	941		649		207		330		2127	
VOTANTS	484		340		107		161		1092	51,34%
NULS	4		3		2		3		12	1,10%
BLANCS	13		5		4		2		24	2,20%
EXPRIMES	467		332		101		156		1056	96,70%
Mme Charliène COUDE	9	1,93%	10	3,01%	3	2,97%	1	0,64%	23	2,18%
Mme Marie Madeleine DORE-LUCAS	106	22,70%	68	20,48%	34	33,66%	36	23,08%	244	23,11%
Mme Julie LEPERT	8	1,71%	2	0,60%	1	0,99%	4	2,56%	15	1,42%
M. Benoît QUERO	59	12,63%	44	13,25%	14	13,86%	13	8,33%	130	12,31%
M. Yoann LOPEZ	1	0,21%	0	0,00%	0	0,00%	2	1,28%	3	0,28%
M. Régis LE GALL	12	2,57%	10	3,01%	3	2,97%	1	0,64%	26	2,46%
Mme Julie CUCINIELLO	5	1,07%	10	3,01%	3	2,97%	7	4,49%	25	2,37%
M. Pierre-Alexandre LUGUE	4	0,86%	1	0,30%	1	0,99%	2	1,28%	8	0,76%
Mme Lydie MASSARD	17	3,64%	7	2,11%	1	0,99%	6	3,85%	31	2,94%
Mme Alice GOHIN	98	20,99%	73	21,99%	14	13,86%	35	22,44%	220	20,83%
M. Lionnel EPAILLARD	11	2,36%	12	3,61%	7	6,93%	4	2,56%	34	3,22%
Mme Nicole LE PEIH	137	29,34%	95	28,61%	20	19,80%	45	28,85%	297	28,13%
TOTAL	467	100,00%	332	100,00%	101	100,00%	156	100,00%	1056	100,00%

RAPPEL TOTAUX PAR BUREAU

BUREAU 1	467	BUREAU 2	332	BUREAU 3	101	BUREAU 4	156	TOTAL	1056
----------	-----	----------	-----	----------	-----	----------	-----	-------	------

ELECTIONS LEGISLATIVES -2EME TOUR DIM 19 JUIN 2022 RESULTAT GENERAL

	BUREAU 1 Salle polyvalente	%	BUREAU 2 Salle polyvalente	%	BUREAU 3 Callac	%	BUREAU 4 Saint Aubin	%	TOTAL	%
INSCRITS	943		649		207		330		2129	
VOTANTS	448		316		116		153		1033	48,52%
NULS	13		13		5		5		36	3,48%
BLANCS	31		23		10		9		73	7,07%
EXPRIMES	404		280		101		139		924	89,45%
Mme Marie Madeleine DORE-LUCAS	165	40,84%	126	45%	47	46,53%	71	51,08%	409	44,26%
Mme Nicole LE PEIH	239	59,16%	154	55%	54	53,47%	68	48,92%	515	55,74%
TOTAL	404	100,00%	280	100,00%	101	100,00%	139	100,00%	924	100,00%

RAPPEL TOTAUX PAR BUREAU

BUREAU 1	404	BUREAU 2	280	BUREAU 3	101	BUREAU 4	139	TOTAL	924
----------	-----	----------	-----	----------	-----	----------	-----	-------	-----

LES VACANCES D'ÉTÉ A LA MAISON DE L'ENFANCE : les inscriptions sont ouvertes !

Les enfants de 3 à 12 ans seront accueillis **du vendredi 8 juillet au mercredi 31 août 2022**. Le programme des stages, des animations et des sorties est disponible à la Maison de l'enfance, rue Joseph Ménagé, à la mairie ou sur le site internet www.plumelec.org.

Deux camps sont proposés : du 18 au 22 juillet pour les 8-12 ans et du 25 au 29 juillet pour les 6-8 ans.

Il reste des places pour le camp des 6-8 ans.

Renseignements et inscriptions par mail à contact.maisonenfance@plumelec.fr ou par téléphone au 02 97 54 37 22

En attendant les grandes vacances, **les mercredis à la maison de l'enfance continuent jusqu'au mercredi 6 juillet**. Le programme des animations et de la sortie est consultable sur le site internet ou directement à la Maison de l'enfance.

ANIMATIONS MEDIATHEQUE

EXPOSITION A LA MÉDIATHÈQUE « Athlètes extraordinaires »

Le service culturel et le service des sports proposent une exposition sur le handisport à la médiathèque. Cette exposition permet de faire vivre le label « Terre de Jeux 2024 » que Plumelec a obtenu.

L'exposition évoque le sujet des athlètes extraordinaires.

Elle sera en place du mardi 14 juin au mardi 5 juillet.

Un quizz est organisé afin de suivre au mieux cette exposition. Les participants qui auront répondu correctement à toutes les questions recevront un bidon de vélo aux couleurs du label « Terre de jeux 2024 ».

LES CONTES DE JACQUES

Samedi 25 juin de 11h à 12h : Nicolette et le trésor du sorcier Paturon

Il était une fois un jardinier qui était très content. Il était très content parce qu'il avait dans son jardin un poirier. Un beau poirier qui lui donnait, tous les ans, quatre pleins paniers de poires...

D'après un texte de Jean-Louis Le Craver : les aventures d'une petite bonne femme dégourdie qui n'a pas froid aux yeux.

Rejoignez Nicolette dans le salon de l'espace adulte. **La séance est ouverte à tous, gratuite et sans inscription.**

CONCOURS DU PLUS ORIGINAL ÉPOUVANTAIL

Inscription à la mairie jusqu'au 30 août !
Passage du jury la première semaine de septembre.

UTILISATION D'APPAREILS BRUYANTS

Selon l'arrêté préfectoral "relatif à la lutte contre les bruits de voisinage" conformément à l'article 21 de la section 7, les travaux d'entretien, de bricolage et de jardinage utilisant des appareils à moteur ne sont autorisés qu'aux horaires suivants: **du lundi au samedi : 9h à 12h et de 14h à 19h et le dimanche et les jours fériés : de 10h à 12h**. En dehors de ces tranches horaires, tout contrevenant s'expose à un procès verbal. Pensons au bien-être de tous en faisant preuve de bon sens!

AGENCE POSTALE COMMUNALE

Rappel : les horaires de l'agence postale communale sont les suivants :

Lundi : 9 h-12 h / 13 h 30-15 h 30,

Mardi : 9 h-12 h

Mercredi : 9 h-12 h

Jeudi : 9 h-12 h

Vendredi : 9 h-12 h / 13 h 30-15 h 30

Samedi : 9 h-12 h.

JOB DATING AU CENTRE DE GESTION

Lundi 27 juin de 8h30 à 17h30

Au centre de gestion,

6 bis rue Olivier de Clisson à Vannes

Les collectivités et le centre de gestion du Morbihan recrutent.

Venez rencontrer votre futur employeur.

Sans RDV, n'oubliez pas votre CV

PISCINE MUNICIPALE

Soirée pour l'ouverture piscine

Le vendredi 24 juin, la piscine sera ouverte de 17h30 à 20h30 avec une entrée à 1 euro.

Des activités aquatiques gratuites seront proposées.

Venez nombreux !

La piscine communale ouvrira **le samedi 25 juin à 11h**.

Ouverture au public : Jusqu'au jeudi 7 juillet la piscine sera ouverte au public :

lundi, mardi, jeudi, vendredi : de 14h30 à 19h

mercredi et samedi : de 11h à 12h30 et de 14h30 à 19h

dimanche : de 10h à 13h.

A partir du vendredi 8 juillet, la piscine sera ouverte de 11h à 12h30 et de 14h30 à 19h du lundi au samedi, ainsi que le dimanche de 10h à 13h.

La piscine est ouverte les jours fériés (14 juillet et 15 août) sur les mêmes horaires et les activités ont lieu.

Les cours de natation enfant débuteront mercredi 6 juillet. Ils se dérouleront par quinzaine (du 11/07 au 22/07, du 25/07 au 5/08, du 8/08 au 19/08, du 22/08 au 31/08 + 6/7 + 8/7) du lundi au vendredi :

cours d'apprentissage de 10h15 à 11h.

cours de perfectionnement de 11h15 à 12h.

Les inscriptions se font par mail à oc.sportjeunesse@plumelec.fr jusqu'au 24 juin. A partir du 25 juin, elles se feront à la piscine sur les horaires d'ouverture.

Une remise de diplôme aura lieu le mardi 30 août à 19h à la piscine pour tous les enfants ayant suivi des cours de natation.

Une séance d'aquagym aura lieu tous les mardis de 19h à 19h45.

Le premier cours d'aquagym aura lieu le mardi 28 juin (tarif : 6 euros).

Rappel réglementaire (extraits du règlement intérieur de l'établissement) :

Par mesure d'hygiène, le port du short et du bermuda n'est pas accepté dans les zones « baigneurs ». Sont donc autorisés uniquement le boxer et le slip de bain. Les tenues de bain doivent donc être proches du corps.

Tout enfant de moins de 8 ans doit, en plus de s'acquitter du droit d'entrée : soit présenter un brevet de 50 mètres, soit être accompagné d'une personne majeure qui s'acquittera du droit d'entrée « baigneurs ».

Contact téléphone accueil piscine : 06-49-53-38-55

OFFRE D'EMPLOI RÉSIDENTE AUTONOMIE LA PEUPLERAIE

Un agent de maintenance au sein de la résidence autonomie de Plumelec pour 1 remplacement d'un mois (éventuellement renouvelable). Prise de poste dès que possible.

Missions : l'agent de maintenance doit être polyvalent et ses missions peuvent varier en fonction des nécessités de service. Il est avant tout chargé de veiller au bon état général de l'établissement. Il effectue divers travaux de réfection, d'entretien et d'amélioration des biens mobiliers et immobiliers de la structure.

Conditions de travail : poste à 21h : le lundi, mercredi, vendredi.
Horaires : 8h30-12h30 / 13h30-16h30. Régime indemnitaire